

Diplôme Universitaire

**RÉFÉRENT DE PARCOURS ET COORDINATEUR
DE DISPOSITIF(S) SANTÉ-SOCIAL - RPCDSS**



**Nouveau diplôme
démarrage janvier 2023**

DU RPCDSS - RÉFÉRENT DE PARCOURS ET COORDINATEUR DE DISPOSITIF(S) SANTÉ-SOCIAL

L'Université de Franche-Comté UFR SLHS et l'IRTS de Franche-Comté proposent à compter de janvier 2022 un nouveau Diplôme Universitaire intitulé Référent de Parcours et Coordinateur de Dispositif(s) Santé Social (RPCDSS).

LE DU RPCDSS

Prévenir la discontinuité voire les ruptures des parcours de vie des personnes en situation de vulnérabilité est aujourd'hui une préoccupation centrale des politiques sanitaires, sociales et médico-sociales qui conduit à la nécessaire coordination des parcours sur les territoires de vie.

Ce DU qui vient en complément des formations des secteurs sanitaire, social et médico-social vise 2 niveaux d'intervention et 2 types de coordination, cumulables et complémentaires selon les organisations :

- **Les Référents de parcours** qui accompagnent la personne et coordonnent son parcours en assurant un rôle de soutien et d'interface entre les personnes accompagnées, leur famille ou représentants légaux, les accompagnants/intervenants « de proximité », les Directions, ainsi que tous les partenaires et prestataires impliqués en externe,
- **Les Coordinateurs de dispositif(s)**, qui orchestrent de manière fonctionnelle et non pas hiérarchique, d'une part le travail des Référents de parcours, mais aussi de tous les acteurs internes et externes sur un territoire en s'appuyant sur un diagnostic des besoins de la population visée par le dispositif. De plus, il coordonne la mise en œuvre et l'évaluation des activités d'un dispositif. Il en assure aussi la communication, la représentativité auprès des partenaires et son amélioration continue.

ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation se déroule de janvier à décembre 2022 avec 175 heures théoriques alternant cours magistraux, mises en situation, cas pratiques, travaux de groupes et travail personnel. Les cours ont lieu les vendredis et certains jeudis sur deux sites : à l'Université de Franche-Comté (UFR SLHS) et à l'IRTS de Franche-Comté (les deux situés à Besançon).

Les cours sont dispensés par des enseignants-chercheurs de l'Université de Franche-Comté et des cadres pédagogiques de l'IRTS de Franche-Comté.

La formation prévoit également un stage d'une durée de 70h à 210h selon l'expérience du candidat. Ce stage fait partie intégrante de la formation, il se réalise en parallèle après validation du lieu de stage par les responsables pédagogiques

PROGRAMME

- **175h d'enseignement** (présentiel et hybride) à compter de janvier 2023, réparties en 5 unités d'enseignement

> **UE1** Mutations et enjeux des politiques et du droit des personnes (52h30)

- > **UE2** Le projet avec la personne accompagnée et les acteurs (34h)
- > **UE3** Animation et coopération avec le réseau de partenaires sur un territoire (39h)
- > **UE4** Dynamique, méthodes et outils de l'intervention professionnelle (35h)
- > **UE5** Dossier de pratique professionnelle (14h30)

• **70 à 210h de stage en fonction de l'expérience des stagiaires**

• **Soutenance fin 2023**

LE + DE NOTRE DU RPCDSS

Expertise sur les méthodes et outils d'intelligence territoriale développés au Laboratoire ThéMA UMR 6049 CNRS, rattaché à l'Université de Franche-Comté.

VALIDATION DE LA FORMATION

- > **UE1** Études de cas pratiques, travail écrit noté coefficient 1
- > **UE2** Études de cas pratiques, travail écrit noté coefficient 1
- > **UE3** Études de cas pratiques, travail écrit noté coefficient 1
- > **UE4** Études de cas pratiques, travail écrit noté coefficient 1
- > **UE5** Dossier de pratique professionnelle, travail écrit noté coefficient 2
- > **UE5** Soutenance du dossier de pratique professionnelle, oral coefficient 2

COMPÉTENCES ACQUISES

A l'issue de la formation, le titulaire du DU RPCDSS est capable de :

- Se situer dans la fonction de Référent de Parcours Santé-Social au sein d'une organisation et de son environnement en analysant ses missions dans l'organisation et en légitimant son action
- Réaliser une fonction de veille réglementaire, législative et opérationnelle en lien avec son champ d'activité en mobilisant des sources fiables et actualisées au service de l'accompagnement des personnes
- Établir conjointement avec une personne accompagnée le diagnostic de sa situation afin d'identifier ses attentes et ses besoins dans le but de définir les objectifs de son projet
- Co-élaborer des modalités d'intervention adaptées à la situation d'une personne accompagnée en mobilisant des techniques facilitant son pouvoir d'agir et en développant une approche éthique de son accompagnement
- Mettre en œuvre les différentes étapes opérationnelles du projet d'une personne accompagnée en associant les partenaires concernés
- Évaluer l'évolution de la situation de la personne accompagnée afin de réajuster son projet dans une démarche d'amélioration continue
- Mobiliser un réseau de partenaires professionnels autour du projet de la personne accompagnée afin de s'assurer de son accompagnement global
- Communiquer auprès des représentants d'institutions impliquées afin d'améliorer la coopération en faveur du projet de la personnes accompagnée
- Se situer dans la fonction de Coordinateur de Dispositif(s) Santé-Social au sein d'une organisation ou dans le cadre d'une plateforme regroupant différentes organisations et dans le système d'acteurs sur le territoire
- Porter en interne et en externe une culture de valorisation des personnes et de leur pouvoir d'agir et de l'accessibilité inclusive

- Développer un diagnostic de territoire dans un champ d'activité à partir de l'analyse des besoins des populations et des ressources partenariales pour améliorer la réponse aux besoins et assurer la continuité des parcours de vie
- Coordonner les activités d'une équipe de travail et des acteurs locaux par un management fonctionnel, transversal et collaboratif afin garantir la continuité des parcours des personnes
- Communiquer et représenter le(s) dispositif(s) auprès des institutions et évaluer l'activité d'un (des) dispositif(s) en valorisant l'implication des équipes et acteurs externes

CONDITION D'ACCÈS

Cette formation s'adresse aux candidats

- Diplômés d'État du travail social depuis le niveau 5
- Diplômés d'État Éducation Populaire niveau 5
- Diplômés d'État du paramédical depuis le niveau 5
- Etudiants inscrits en L3 à l'Université de Franche-Comté
- Commission Validation des Acquis

MODALITÉS DE SÉLECTION

Sur dossier de candidature composé de :

- Lettre de parcours de vie professionnelle (4 à 6 pages maximum)
- Curriculum vitae
- Copie des diplômes

A retourner avant le lundi 24 octobre 2022 pour une rentrée en janvier 2023.

Le jury se réserve le droit de proposer un entretien.

FINANCEMENT

- Plan de développement des compétences de l'employeur
- Financement personnel
- Formation initiale pour les étudiants en L3

TARIFS

3150 € de frais pédagogiques + frais d'inscription à l'Université de Franche-Comté (170€ en 2021/2022)

500 € de frais pédagogiques pour les étudiants inscrits sous le régime de la formation initiale en L3.
+ frais d'inscription à l'Université de Franche-Comté (113€ en 2021/2022)

CONTACTS UNIVERSITÉ

Responsable pédagogique

Alexandre MOINE, [UFR SLHS](mailto:alexandre.moine@univ-fcomte.fr)
alexandre.moine@univ-fcomte.fr
03 81 66 54 96

Pour toute demande de prise en charge pour la formation continue :
sefocal@univ-fcomte.fr

CONTACTS IRTS

Responsable pédagogique

Anne CARRIL
anne.carril@irts-fc.fr
03 81 41 61 46

Secrétariat

Caroline VINCENDEAU
caroline.vincendeau@irts-fc.fr
03 81 41 61 14